

# Le journal de



[www.mairiedebourg.fr](http://www.mairiedebourg.fr)



Activité : Le Yoga



Portrait : C Duclos



## EDITO

Fin d'une année, fin d'un quinquennat, fin de Philae (ce petit robot dans l'espace dont il a été question dans un édito précédent), fin des couleurs automnales : la lumière semble nous oublier !

La fin mène à un début : année nouvelle, pleine de promesses, couleurs enchanteresses du printemps à venir, éclosion de pétales, de couleurs, d'odeurs...

Monde invisible, inaudible, se régénérant, germant en silence, au creux de la terre, de nos cœurs...

Des ténèbres jaillit la lumière !

La fin apporte également la faim et la soif d'autre chose, d'un meilleur, d'un possible ...

De plus longues journées attendent, nos sens se réveilleront, à travers nos corps, nos cœurs qui consciemment ou inconsciemment suivent les saisons, le rythme de la nature.

Laissons doucement, en ces temps de moindre clarté, de longues nuits, germer, notre intérieur, notre potentiel afin qu'il mûrisse, s'expose, explose, tels bourgeons et fleurs qui s'épanouissent lors des grandes journées d'été.

Si un cycle prend fin, mobilisons nos énergies pour ré-enchanter le prochain.

Bonnes fêtes à tous dans la lumière la douceur et la tendresse.

## Le mot du Maire

Voilà une page qui se tourne, une page importante dans l'histoire du développement du village. Commencé en 2008, le programme d'aménagement du terrain communal route de Brennes est maintenant terminé. Vous trouverez dans ce numéro, quelques détails et informations intéressantes sur ce projet que vous avez pu suivre tout au long de sa réalisation. En terminant par la pose des noms de rues sur des voiries fraîchement réalisées nous avons donné la dernière touche à ce projet. Patients, les premiers habitants à s'être installés commençaient à trouver le temps long avec les voiries provisoires.

A ce jour, 3 parcelles restent à vendre, avec une option très sérieuse sur 2 lots, nous devrions conclure rapidement maintenant.

Cette année, a vu également la fin du programme pluriannuel de réfection de la voirie communale ce qui est une bonne chose. Il faut que l'on s'occupe maintenant de notre patrimoine bâti notamment le bâtiment de la mairie et de la salle de convivialité qui réclame un peu d'attention, la toiture présente des signes de faiblesse et la salle apprécierait un petit coup de rafraîchissement. Mais pour cela il y a quelques dossiers à préparer, en l'occurrence des demandes de subventions.

2017 sera une année « historique » où nous fêterons une autre page de l'histoire du village, celle qui, il y a 100 ans associait Bourg aux Américains et à l'Histoire avec un grand « H ». Comme évoqué lors des cérémonies du 11 novembre, nous souhaitons, avec l'association « Bourg Patrimoine et Tradition », associer tout le village à la préparation de cette manifestation automnale. Vous serez rapidement informés sur le sujet.

La fin de l'année étant proche, je souhaite à tous de passer de bonnes fêtes et d'entamer cette future année 2017 avec joie, bonheur et réussite pour vous et tous vos proches.



## À venir...

**20 décembre :**

*Arbre de Noël (cadeau au moins de 10 ans)*

**8 janvier :**

*Vœux de la municipalité*

**En février :**

*Carnaval*

**En mars :**

*- Matinée de bénévolat*

**11 mars :**

*- Repas organisé par Bourg Patrimoine et Tradition*

**8 mai :**

*Armistice 1945 au monument*

**11 juin :**

*Vide grenier organisé par Bourg Patrimoine et Tradition*

**13 juillet :**

*Repas champêtre, feux d'artifice*

**6 août :**

*Poulet party*

**Fin sept/début Octobre:**

*Centenaire 14/18*

**11 novembre**

*Armistice 1918 au monument*

**17 novembre**

*Soirée « Beaujolais »*

**19 novembre**

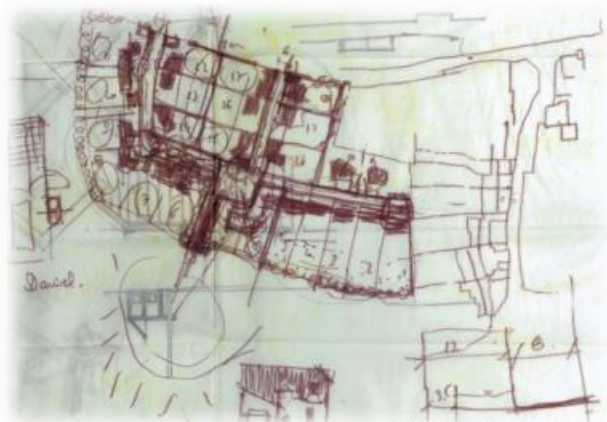
*Repas des aînés*

## Sommaire

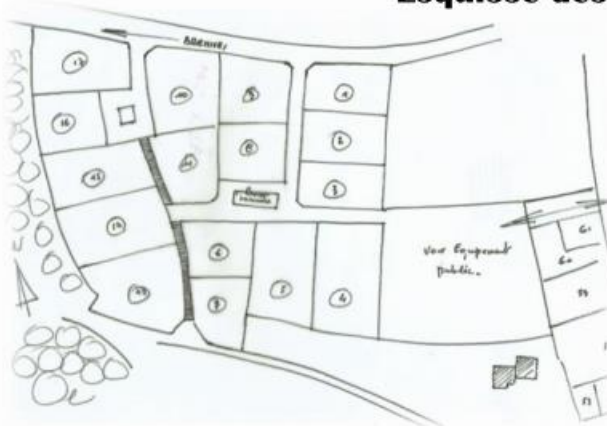
Edito, le mot du maire	page 2
Dossier	page 3
Rétrospective du semestre	page 5
Les décisions du conseil municipal	page 15
Activité	page 19
Portrait	page 20
Cérémonie du centenaire	page 22
Etat civil	page 24
Infos	page 26
Réponse au jeu de l'été	page 27



# Un projet devenu réalité



**Esquisse des années 90/95**



**Le projet tel qu'il a été  
lancé et réalisé en 2008**



**Et en 2012..**





## En quelques dates et chiffres

Fin des années 80, le conseil pense déjà à aménager cette parcelle qui a été achetée à Mme Joliot qui tenait à le céder à la commune, les premières esquisses datent de 1992. Début des années 2000, le conseil prend les premières délibérations pour l'aménagement et lance des études paysagères pour orienter la réflexion des conseillers municipaux.

Après l'étape des fouilles, du dossier de loi sur l'eau, la recherche de financement, l'appel d'offre, l'attribution des marchés : l'un pour l'entreprise Bongarzone et l'autre pour Vigilec, deux entreprises connues localement, la phase opérationnelle peut commencer

- dépôt permis de lotir en septembre 2007
- début des travaux : février 2008
- commercialisation : septembre 2008
- vente première parcelle avec 1<sup>er</sup> permis octobre 2008
- bilan financier de l'opération : (à ce jour)
  - cout total des travaux : 452 142,26€HT
  - vente de terrain : 304 150 €HT
  - participation voirie et subventions : 20 057 €TTC
  - deux emprunts : 160000€ en 2011 et 30000€ en 2016

Quelques années plus tard nous pouvons être satisfaits du résultat, les habitants sont satisfaits et apprécient leur nouveau cadre de vie





# Le 2ème semestre 2016 en images

## La convivialité au menu de la fête nationale

Le repas champêtre organisé par la municipalité le 13 juillet a connu un véritable succès puisque 120 personnes se sont retrouvées à 20 h sous un hangar aimablement prêté par un particulier, l'endroit idéal compte tenu de la fraîcheur et de la fréquence des averses. Après le mot d'accueil du maire, un apéritif de bienvenue a rapidement mis en appétit les convives qui n'ont pas tardé à investir les abords du buffet froid varié et copieux. La nuit venue, la pléiade de couleurs du feu d'artifice a envahi le ciel redevenu serein, sous les applaudissements d'un public ravi. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance fort chaleureuse, avec des rires et des chansons, autour d'une trentaine de desserts préparés par les fines pâtisseries du village. Un temps privilégié dans la vie de la commune, fortement apprécié par les habitants.



## Carnet blanc Cécile et Jean-Marc

Samedi 23 juillet, sous un beau soleil, a été célébré le mariage de Cécile Frérot, employée de collectivité et de Jean-Marc Roux, retraité des services pénitentiaires, domiciliés au village. Dans un préambule chaleureux, emprunt d'humour, le maire Dominique Thiébaud a exprimé son plaisir de marier Cécile et Jean-Marc qui ont choisi d'être bourgeois, Jean-Marc possédant au village une maison familiale. Il a souligné l'implication de Jean-Marc dans la vie communale en tant que 2<sup>ème</sup> adjoint et sa grande disponibilité au service de la collectivité, ses activités étant aussi vives que son parler. Les futurs époux ont uni leur destinée en prononçant le « oui » traditionnel, chaleureusement applaudis par leurs familles et les nombreux amis qui les accompagnaient. Après avoir procédé à l'échange des anneaux, les nouveaux mariés ont reçu les félicitations de leurs invités qu'ils ont entraînés sous un chapiteau pour partager le magnifique vin d'honneur suivi, en soirée, du repas servi à la salle communale.

Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations à leurs familles.



## Poulet Party en sous-bois



Le dimanche 7 août, il faisait bon sous les ombrages de l'Echenot où s'est déroulée la 2<sup>ème</sup> édition « Poulet-Party » organisée par l'association Bourg Patrimoine et Traditions. Une longue tablée sous l'ombre bienfaisante des arbres, des rangées de poulets dorants sur les broches, le cabanon de Seb, la chaleur conviviale de l'accueil avec, en mise, un soleil radieux, tel a été le cocktail de la réussite de ce repas champêtre. Durant tout l'après-midi, des serveuses dynamiques et attentionnées ont circulé entre les tables pour rassasier les appétits de 120 personnes.

Au menu : trio de fraîcheurs, des poulets, rôtis par Quinquin, des haricots, préparés par Michel, puis les fromages du terroir suivis d'une coupe de fruits et de tranches glacées garnies de gaufres sèches. Le repas a été fort apprécié par les convives qui ont pu se divertir avec le jeu de quilles et le jeu de fléchettes, une loterie ayant récompensé, par ailleurs de nombreux chanceux. Cette belle journée s'est terminée autour du barbecue, dans une ambiance joyeuse et amicale.



Dimanche 21 octobre, près de cinquante personnes ont assisté, dans l'après-midi, à la conférence donnée par Raphaële Mirallié sur le thème « Les escargots en pierre sèche, folies des jardins pittoresques haut-marnais ».



Un diaporama composé d'une succession de dessins, de peintures du 19<sup>ème</sup> siècle et de photos actuelles a permis à la conférencière de décrire, avec des citations de poètes, les jardins dits pittoresques – dignes d'être peints – qui constituent un lien entre la peinture, le paysage et la littérature. En réaction aux jardins dits classiques du 17<sup>ème</sup> siècle, le jardin pittoresque est fondé sur l'idée d'une harmonie possible entre la nature et l'homme. Il est conçu comme une série de tableaux en jouant sur l'ombre et la lumière, suscitant chez le promeneur une grande variété de sentiments.



### Sous le charme de la Promenade du Belvédère

Des ornements sont toujours présents dans ces jardins sous le nom de « fabriques », tels les Escargots, définis comme étant de « petites constructions servant de ponctuation à la promenade en ménageant des vues. Ils illustrent des thèmes philosophiques, littéraires ou religieux ». En Haute-Marne, ils sont en pierre sèche, apportant une force et une grande sobriété, édifiés pour avoir une belle vue sur la campagne, mais aussi, pour s'élever d'une manière symbolique, chacun y trouvant une interprétation personnelle.

En illustration de cette conférence, François et Raphaële Mirallié ont conduit les visiteurs sur la Promenade du Belvédère située dans le parc qui occupe le site de l'ancien château fort des évêques de Langres. Une succession de tableaux ont ponctué cette promenade : un nymphée, un majestueux cèdre du Liban et son jumeau, le pont enjambant le fossé séparatif de l'ancien château fort, l'appareillage fréquent entre la roche mère et les murs de soutènement qui illustre la maîtrise de la maçonnerie de pierre sèche et les belles échappées visuelles sur le vallon. Avec les différents chemins ceinturant l'éperon rocheux, ce parc semble être le plus grand Escargot naturel haut-marnais.



Venant de Peigney, Anthony Theriot et Lucie Dacyszyn ont pris possession à la mi-septembre d'une maison ancienne du village située Allée des Tilleuls. Lucie est consultante en transition professionnelle à Troyes. Quant à Anthony, il est conducteur d'installation à la fromagerie Entremont de Peigney. Ses études de paysagiste vont lui permettre d'aménager leur jardin et leur verger situés derrière la maison. Désireux de quitter leur appartement, ils sont ravis de leur nouveau cadre de vie au calme et dans la verdure, tout en appréciant la proximité de Langres et de la zone commerciale de Saints-Geosmes. Nous leur souhaitons la bienvenue et une très bonne adaptation au village.



Nouveaux habitants



Juste avant la rentrée, une nouvelle famille composée de quatre personnes s'est installée au village, en location dans une maison rue du Belvédère. Ludovic Nicolas est responsable d'atelier chez Freudenberg et Frédérique Letertre sera prochainement à Plastic-Omnium en alternance Qualité Sécurité Environnement. Leurs enfants, Anaëlle 8 ans et Klervi 4 ans viennent d'effectuer leur rentrée à l'école Jean Duvet à Langres, respectivement au CE2 et en grande section Maternelle. Elles ont hâte de pratiquer leur sport favori : pour Anaëlle l'équitation et pour Klervi la gymnastique.

Précédemment domiciliés à Langres, ils apprécient le charme et la tranquillité du belvédère qui leur procure une belle vue sur le vallon. Les enfants ont beaucoup de plaisir à jouer dans l'espace clos autour de la maison où se trouve le jardin, lieu préféré des parents. Leur passion favorite est la plongée sous-marine. Nous souhaitons la bienvenue à cette famille et une très bonne adaptation au village.

La semaine dernière, Eric Hognon, responsable commercial et Pascale Barthier, monitrice d'auto-école, se sont installés dans le pavillon qu'ils ont fait construire dans la nouvelle rue de la villa gallo-romaine. Ils ont trois enfants, Jeanne, Clémence et Pauline, âgées respectivement de 21 ans, 23 ans et 26 ans. Ils ont apprécié l'accueil sympathique reçu à Bourg dans leur recherche d'un terrain à construire.

Auparavant, domiciliés à Rolampont, ils sont ravis de leur nouveau cadre de vie ouvert sur un environnement naturel, à proximité de la forêt, l'endroit idéal pour les foulées d'Eric, qui, par ailleurs, se consacre au bricolage. Pascale meuble une partie de son temps libre à remplir des grilles de mots croisés. Nous leur souhaitons la bienvenue et une très bonne adaptation au village.





## Travaux de voirie avant l'hiver



Dernièrement, les averses orageuses ont raviné la cuvette le long du mur du château dans la descente vers l'ancien lavoir. Pour remédier à ce désagrément répétitif, six bénévoles étaient à pied d'œuvre dimanche 25 septembre pour remettre en état ce bord de chaussée. Il a fallu d'abord nettoyer la cuvette, puis un compacteur a permis très efficacement de tasser la couche de bitume mise en place par les cantonniers du jour. Deux autres bénévoles ont installé un grillage protecteur autour des bouteilles de gaz situées à l'extérieur de la salle de convivialité. Encore une belle action collective menée par ces travailleurs du dimanche qui se sont retrouvés à midi autour du verre de l'amitié.



Mercredi 21 septembre, les deux adjoints Fernand Prodhon et Jean-Marc Roux se sont attelés au nettoyage du réservoir de la station de pompage de Fontaine Blanche. A l'aide d'une pompe, il a fallu vider le réservoir de ses 60 m<sup>3</sup> d'eau. Ensuite, à l'aide d'un nettoyeur haute pression et armés de brosses, ils ont nettoyé les parois et le fond de la cuve. Après un bon rinçage, la remise en eau a été effectuée et les pompes, dont une neuve, ont repris leur service pour alimenter la station de pompage supérieure où se trouvent les surpresseurs. Un bon travail qui permet d'assurer une eau de bonne qualité. Le même jour, les adjoints, aidés par une autre personne, ont rebouché la fouille qui avait été creusée en septembre dernier pour installer des vannes de section sur les canalisations des deux captages de l'Echenot. Ainsi, la commune est presque assurée de ne jamais manquer d'eau avec ces captages anciens prêts à être mis en service en cas de besoin. Par ailleurs, les habitants ont pu remarquer que les vannes des concessions ont été peintes en bleu pour les repérer rapidement en cas de fuite. Comme le disent les deux élus « un entretien bien suivi du réseau d'eau, assuré depuis longtemps, permet de limiter au maximum les désagréments ».

## Toilette du réservoir d'eau potable





## Gastronomie automnale pour les anciens élèves

Une nouvelle fois, les anciens élèves de M. Grépin et de l'école de Bourg se sont réunis samedi 1<sup>er</sup> octobre dans leur ancienne salle de classe devenue salle de convivialité, toujours imprégnée d'images fortes, évocatrices de souvenirs d'une jeunesse qu'ils trouvaient heureuse, malgré les aléas de la vie de l'époque. Moins nombreux cette année, les 17 participants ont suivi l'assemblée générale avec l'ordre du jour habituel : rapport moral, bilan financier, reconduction du bureau et programmation des activités pour 2017.



Les convives ont ensuite pris place autour d'une table joliment décorée et garnie de délicieux amuse-bouches faits maison accompagnés d'un apéro offert par Fernand pour son anniversaire. Toutes et tous se sont souhaité mutuellement une bonne santé pour pouvoir parcourir encore ensemble un bout de chemin. Le repas préparé par Daniel Choné a remporté les suffrages des participants et l'assemblée a souhaité bon anniversaire à Danielle qui a offert les bulles pour le dessert. Tout au long de l'après midi, dans une ambiance chaleureuse au diapason de l'été indien actuel, les souvenirs et les anecdotes ont émaillé les conversations, chacun prenant des nouvelles des uns et des autres. La traditionnelle soupe à l'oignon a mis un terme à cette belle journée placée sous le signe de la détente et de l'amitié.

Le chemin de Cherrey avait bien besoin de subir une cure de rajeunissement. Dans le cadre des travaux programmés par la commune d'année en année, l'entreprise Bongarzone a effectué, ces jours-ci, la pose d'un revêtement bicouche goudronné sur ce chemin pentu conduisant à la ferme de Cherrey. L'étroitesse de l'espace n'a pas empêché une bonne exécution des travaux, rendant la chaussée toute neuve pour le plus grand plaisir des usagers

## Le chemin de Cherrey refait à neuf





## Pas de distillations cette année



Samedi 15 octobre, l'assemblée générale du syndicat communal des bouilleurs de cru s'est déroulée à la salle de réunion sous la présidence de Dominique Thiébaud qui a souhaité la bienvenue aux neuf membres présents. Il a donné ensuite la parole au secrétaire Bernard Gouriet qui a donné lecture du compte rendu de l'assemblée générale 2015 et a présenté le bilan du repas du 31 janvier 2016 qui avait réuni 30 convives pour les 50 ans du syndicat.

L'assemblée a été informée de la législation en vigueur concernant la distillation, notamment la suppression de la remise de 10% qui était accordée, en sus de l'allocation en franchise, aux bouilleurs de cru qui payaient immédiatement les droits. Le trésorier André Gouriet a présenté la comptabilité de l'année écoulée qui présente un léger déficit pour le fonctionnement. La réserve financière étant suffisante, l'assemblée a décidé de maintenir pour cette année la cotisation à 15 €. L'alambic ne fonctionnera sans doute pas lors de la prochaine campagne de distillation car, cette année, les vergers ont été pauvres en fruits à cause d'un printemps frais et pluvieux. Pas de quoi entamer la bonne humeur des bouilleurs de cru bien présente autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

## Un certain dimanche



**Les jardinières et les bacs, de leurs fleurs ont été débarrassés**  
**Les massifs et les parterres nettoyés et bêchés**  
**Les tubercules de dahlias déterrés et remisés**  
**Pour le 11 novembre les abords du monument nettoyés**  
**Le lit du ruisseau désentravé**  
**Pour que l'eau puisse mieux s'écouler**  
**Les rives du bassin du lagunage désherbées**  
**De choses inutiles le grenier de la mairie vidé**  
**Les archives de la commune triées, classées et rangées**  
**Une intendance attentionnée bien assurée**  
**Tel est le bilan d'une belle matinée.**  
**Les 17 bénévoles ont été par la municipalité remerciés**  
**Et heureux à midi de se retrouver**  
**Autour du verre de l'amitié.**





## Pour ne pas oublier

Comme il est de tradition au village, les habitants se sont rassemblés autour du monument le 11 novembre, pour célébrer le 98<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice. Sous un ciel gris et maussade, l'assemblée a écouté, dans le recueillement, le message du secrétaire d'Etat des anciens combattants et de la mémoire, lu par Dominique Thiébaud.



Il a dévoilé les temps forts de cette cérémonie qui se veut mémorielle, participative et éducative. Préparé conjointement par la commune et l'association « Bourg, Patrimoine et Traditions », le projet fait actuellement l'objet d'une demande de labellisation.

Par ailleurs, Dominique a annoncé que les thuyas qui ceignent le monument seront coupés en vue d'un aménagement paysager ultérieur réalisé autour de l'église et du monument afin de les mettre en valeur.

« Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance. Un monument élevé à Paris en 2017 sera dédié à toutes les femmes, à tous les hommes qui ont payé ou qui paient de leur vie, leur engagement pour la défense de notre pays ».

La même solennité a accompagné le cérémonial habituel : le dépôt d'une coupe fleurie effectué par le maire et deux jeunes, l'appel aux morts, la minute de silence et la « Marseillaise » chantée par toute l'assemblée.

Le maire a ensuite convié les participants à rejoindre la salle de convivialité pour un vin d'honneur. Ce moment d'échanges a été l'occasion pour Dominique Thiébaud d'annoncer à l'assemblée la célébration, en septembre 2017, du centenaire de l'arrivée des américains au camp de Bourg.

## Un bon cru pour la soirée beaujolais

L'arrivée du beaujolais nouveau entre bien dans le cadre des activités festives de l'association Bourg Patrimoine et Traditions. Ainsi, vendredi 18 novembre en soirée, le président de l'association a accueilli les 66 participants à la soirée beaujolais avec un mot de bienvenue fort sympathique agrémenté d'un acrostiche à la gloire du cru de l'année.

Dégusté avec modération, ce vin jeune et gouleyant a accompagné merveilleusement l'assiette de mise en bouche suivi d'un assortiment de charcuteries, de fromages du terroir, de brioches et de fruits. Dans une ambiance très joyeuse, les participants ont apprécié la qualité du menu assorti d'un service chaleureux et attentionné assuré par les membres de l'association. Une belle soirée de rencontre amicale et détendue au cœur d'un automne gris et maussade.



Vive  
le Beaujolais  
nouveau



Le troisième dimanche de novembre est le jour traditionnel choisi par la municipalité et le CCAS pour honorer les aînés de la commune. Ainsi, dimanche 20 novembre, la convivialité et la bonne humeur étaient de mise dans la salle communale où se sont retrouvées une quarantaine de personnes avec les organisateurs pour ce rendez-vous d'automne. Chaque invité a trouvé auprès de son assiette le menu du jour et un cadeau-souvenir. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, le maire Dominique Thiébaud a eu une pensée chaleureuse partagée par tous pour les disparus et pour les absents dont le doyen et la doyenne retenus à la maison pour des raisons de santé.

Le maître de cérémonie Bernard a ensuite intronisé avec solennité et humour la promue de l'année, Martine, à laquelle ont été remises par les deux chancelières Annick et Marie-Claude un diplôme, la cape et « l'assiette d'or » de la confrérie des aînés du village. Un pétillant servi avec les amuse-bouches de Manu a introduit le délicieux repas préparé par un traiteur de Vaux, accompagné de boissons choisies et assorti d'un service attentionné et chaleureux assuré par les membres du CCAS. Des souvenirs, des anecdotes, des chansons avec Patrick et d'autres talents ont émaillé l'après-midi. Chacun a eu aussi le plaisir de commenter les photos de l'histoire du village de ces vingt dernières années. Cette journée chaleureuse et amicale, fort appréciée de tous, s'est prolongée en soirée autour de la traditionnelle soupe à l'oignon.



Jour de fête pour les aînés

### Les enfants décorent le village



Samedi 3 décembre après-midi, une grande effervescence régnait dans la salle de réunion occupée par une douzaine d'enfants avec leurs parents qui s'activaient pour préparer les décorations de Noël. Avec beaucoup d'ardeur et d'enthousiasme, les enfants se sont appliqués à dessiner, plier, colorier, découper, coller et ... deux heures plus tard, de belles créations ont été réalisées, entre autres, des paquets cadeaux, des sapins en carton personnalisés et des « totems père Noël ». Toutes ces œuvres ont bien vite trouvé place sur les grilles de l'église et en différents endroits, notamment au pied des panneaux d'entrée du village, sans oublier les boules multicolores accrochées avec amour sur le grand sapin installé devant la mairie. Toutes ces décorations ont complété les illuminations de la commune installées la veille par des bénévoles sur les façades de la mairie et

de la salle des fêtes. Nul doute que les enfants seront fortement récompensés par le père Noël qui a annoncé sa venue prochaine au village.





## Un bon travail collectif pour l'environnement

Dimanche 4 décembre, une douzaine de bénévoles ont participé à la dernière matinée de travail collectif de l'année consacrée principalement à l'environnement. Une équipe a procédé à l'élagage des marronniers situés à l'entrée du village. Ce toilettage effectué tous les trois ans apporte de la clarté dans le voisinage et, surtout, limite les désagréments provoqués par la chute des feuilles.

Le gros travail de cette séance a consisté à arracher et évacuer les thuyas qui entouraient le monument sur trois côtés. Après concertation, il a été décidé aussi d'enlever les grilles qui surmontaient le mur, celles-ci formant une barrière visuelle et n'étant plus d'utilité.



Tous les présents ont été surpris par la transformation des lieux : élargissement de l'espace et mise en valeur du monument auparavant caché par un mur végétal, un atout pour sa vocation, celui du souvenir et du devoir de mémoire. Un matériel adapté, des outils appropriés et de nombreuses mains ont permis de réaliser tous ces travaux qui entrent dans le cadre du réaménagement de l'espace public autour de l'église et du monument. Un environnement paysager plus sobre et diversifié mettra en valeur cet endroit du patrimoine situé au cœur du village.

## Un mat de mesure du vent dans le ciel de Bourg



Un mât de mesure du vent a été installé le 7 décembre par la Société DEKRA au lieu-dit « Champ Pafret » au bout du chemin de Peseul. Il permettra après analyse des données enregistrées d'établir un profil des vitesses et des directions des vents.

De quoi est composé un mât de mesure ?

- Type de mât	Treillis
- Système d'ancrage	Haubans
- Hauteur	78 m
- Instruments	Anémomètre, girouette, logger
- Alimentation	Capteurs pression et température
- Période de mesure	Panneaux photovoltaïques
	2 ans



### Escargot bien au chaud,

Mission accomplie après avoir reporté l'opération plusieurs fois à cause du mauvais temps.









# les décisions du conseil

Séance du 14 octobre 2016

En préambule de la réunion Mr Jean Pierre Luciot Vice-Président de la communauté de communes du Grand Langres présente le projet d'apport volontaire et de la réorganisation possible de la collecte des OM sur le territoire.

Le but principal étant de faire diminuer la facture de la part collecte pour l'ensemble des habitants du territoire.

## Présentation du projet en quelques lignes et chiffres :

C'est quoi l'apport volontaire?

C'est la fin du ramassage en porte à porte, je porte ma poubelle dans un lieu dédié dans le village ou le quartier comme le verre actuellement

- Les avantages de l'apport volontaire :
  - Le coût
    - Moins de collectes, plus de bacs individuels, mode de collecte différent, moins de moyens humains, plus de souplesse dans l'organisation, plus de tri + un meilleur tri = recettes de vente de matériaux en hausse ;;
  - La disponibilité
    - En voiture, à pied, 24/24, 7/7
  - Esthétique
    - Plus de poubelles dans les rues, semi-enterré pour les OMr, harmonisation des colonnes

Quelle économie? Objectif 15 € / hab minimum

Foire aux questions :

- Et les personnes âgées ? réponses : elles ne sont pas impotentes pour autant, c'est dans les missions des aides à domicile, elles font peu de déchets, avant d'être des déchets les produits arrivent bien, il y a ce système en zone de montagne depuis très longtemps et la bas aussi ils ont des personnes âgées....
- Et les jeunes ? réponses : déplacement quotidiens, fréquence de passage...
- Le bruit ? réponses : moins que le camion benne qui s'arrête devant chaque maison, fréquence de passage supérieure à une semaine, en journée, c'est comme les bennes à verre actuellement
- L'odeur ? réponses : il n'y a pas d'effet de fermentation avec des bacs semis enterrés, déchets en sacs, une expérience en Haute marne est en cours à Mertrud les habitants confirment qu'il n'y a pas d'odeur
- La vue ? réponses : point de vigilance de tous, civisme accru, embellissement possible, matériel neuf, notre benne à verre qui est sur le passage et à la vue de tout le monde reste propre....



Le conseil est favorable à la poursuite de ce projet. Nous reviendrons sur ce sujet très rapidement



### **Approbation nouveaux statuts CCGL:**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les statuts qui s'appliqueront, seront ceux issus de la présente révision, complétés par les compétences de la Communauté de Communes du Bassigny, tels qu'arrêtés par Madame le Préfet.

La procédure de modification des statuts doit suivre les dispositions de l'article L 5211-17 du code général des Collectivités. Le conseil municipal doit donc se prononcer sur les nouveaux statuts de de la Communauté de Communes du Grand Langres

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte les modifications les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Grand Langres

### **Adhésion au SDED 52:**

VU la délibération du SIAE de Brethenay et sa région du 31 mars 2015 demandant son adhésion au SDED 52 pour le transfert de la compétence TIC,

VU la délibération du SIAE de la commune de Cirey-les-Mareilles du 12 novembre 2015 demandant son adhésion au SDED 52 pour le transfert de la compétence TIC,

VU la délibération de la Communauté de Communes de la Région de Bourbonne-les-Bains demandant son adhésion au SDED 52 pour le transfert de la compétence TIC,

VU la délibération de la Communauté de Communes des Trois Forêts du 26 avril 2016 demandant son adhésion au SDED 52 pour le transfert de la compétence éclairage public,

Vu la délibération du 22 septembre 2016 du SDED 52 donnant un avis favorable à ces demandes d'adhésion,

La procédure d'adhésion doit suivre les dispositions de l'article L5211-18 du code général des Collectivités. Le conseil municipal doit donc se prononcer sur les demandes d'adhésions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte les modifications les nouveaux statuts du SDED 52

### **Approbation du rapport Clect :**

Le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCGL a été approuvé à l'unanimité.

### **Vente de Terrain à Monsieur Vauthrin et Mme Sauvageot:**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier du 3 octobre 2016 de Monsieur VAUTHRIN Rémi, né le 12 mai 1985 à Chaumont et de Madame SAUVAGEOT Coralie, née le 8 octobre 1989 à Chaumont, demeurant à Champigny Sous Varennes, par lequel ils émettent le souhait d'acquérir la parcelle N°3 cadastrée ZH 78 d'une superficie de 1705 m<sup>2</sup> au prix total de 41 986 € TTC (1 389 m<sup>2</sup> à 30 € et 316 m<sup>2</sup> à 1 €) rue de la Villa Gallo-Romaine pour y construire leur résidence principale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de la vente de la parcelle n°3 cadastrée ZH n°78 d'une superficie 1 705 m<sup>2</sup> au prix de 41 986 € qui se décompose de la manière suivante : 1 389 m<sup>2</sup> à 30 € TTC et 316 m<sup>2</sup> à 1 € TTC.
- Emets des restrictions :
  - o Pas de sortie directe sur la Départemental D292a.



## **Convention avec le Conseil Départemental pour l'assistance technique:**

Considérant que le conseil général propose l'assistance technique dans les domaines de la voirie définie dans les mêmes conditions que la convention 2016

-Autorise l'intervention du service départemental d'assistance technique pour la voirie et l'aménagement du territoire pour les missions précisées dans la convention.

-Approuve le montant de la contribution de la commune arrêtée selon le barème départemental à 0.90 € TTC par habitant pour l'année 2017, étant attendu que ce barème sera révisé pour les années suivantes selon les modalités indiquées à l'article 6 de la convention

## **Etude protection des ressources en eau : Avenant 1:**

Le Maire rappelle qu'une convention a été passée, en mars 2014, avec le bureau d'étude Sciences Environnement pour la protection des captages. Suite à des demandes de l'Agence de l'Eau et suite à des modifications de la version provisoire du dossier préliminaire à la protection des ressources en eau, il est proposé un avenant à ladite convention. Cet avenant a pour objet le suivi du débit de 8 autres sources du secteur, ainsi que la suppression de la cartographie de la vulnérabilité jugée non nécessaire.

Le Maire précise que des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Agence de l'eau. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant 1 de la convention ayant pour objet la protection des captages.

Autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'agence de l'Eau.

## **Rapport de gestion du Conseil d'Administration et proposition d'augmentation du capital social de la société SPL X démat**

Le Conseil municipal, après examen, décide à l'unanimité :

- D'approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration, figurant en annexe, et de donner acte à M. le Maire de cette communication ;

- D'approuver le principe de l'augmentation du capital social de la société SPL-Xdemat par un apport en numéraire du Département de l'Aube, pour un montant de 15 500 euros avec création en contrepartie à son profit de 1 000 actions nouvelles, de la réservation de la souscription des actions nouvelles au seul Département de l'Aube et de la modification des dispositions statutaires jointe dans le rapport de gestion, en vue de permettre l'entrée du Département de Meurthe-et-Moselle au sein de la société ;

- De donner pouvoir au représentant de la collectivité à l'Assemblée générale de la société, pour voter cette augmentation de capital social et les résolutions en découlant, lors de sa prochaine réunion.

## **Annulation redevance ordures ménagères 2014**

Le Maire expose qu'il a été demandé à tort par la commune 44.50 € de redevance ordures ménagères en 2014 à Monsieur Francis BRIET. Le Maire propose que cette somme soit annulée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, au profit de Monsieur Francis Briet, l'annulation de la somme de 44.50 € sur la redevance ordures ménagères de 2014.

## **Action Sociale**

Après en avoir délibéré, Conseil municipal, accepte à l'unanimité de mettre en place l'action sociale pour les agents territoriaux au moyen de cadeaux pour les grands événements de la vie : mariage, naissance, divorce, décès, retraite, médaille du travail.

De préciser que le cadeau sera de nature suivante : gerbe de fleurs, repas au restaurant, place spectacle... et que le montant ne peut excéder 200 € par évènement.



## Labellisation centenaire

Le Maire expose que dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, la Mission du Centenaire lance une nouvelle campagne de labellisation pour 2017. Les thèmes mis en avant sont : l'arrivée des troupes américaines, leur impact sur les villes qui les ont accueillis et sur la vie des habitants (ces projets seront co-labellisés avec la Commission américaine du Centenaire (WWICC) ; la commémoration de la bataille du Chemin des Dames ; l'industrie pendant la Grande Guerre (changements profonds des villes et des infrastructures) ; l'essoufflement des fronts en 1917, alors que les Russes se retirent du champ de bataille, que des grèves se multiplient dans tous les pays belligérants, que des mutineries ont lieu. Ces thèmes sont seulement des indications et tous les projets concernant la Première Guerre mondiale sont toujours les bienvenus. Toute Personnes souhaitant obtenir le label « Centenaire » pour un projet qui se déroulera dans le département en 2017 est invitée à contacter l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Les demandes de labellisation pour des projets se déroulant en 2017 devront être déposés avant le 10 novembre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte que la commune dépose un dossier de labellisation.

## Questions diverses :

Information Xcontact : A partir du 7 novembre, tous les usagers : particuliers, professionnels, entreprises, associations, peuvent contacter la mairie par moyen dématérialisé. L'utilisateur peut adresser à la collectivité une demande, une déclaration, un document ou une information. La collectivité a obligation d'accuser réception de l'envoi de l'utilisateur.

Afin d'assurer le traitement des demandes dans les délais, la collectivité a décidé d'adhérer à la plateforme Xcontact.

Si vous souhaitez nous contacter, merci de vous rendre sur le site de la Commune de Bourg

- à l'adresse suivante : [mairiedebourg.fr](http://mairiedebourg.fr)
- à la rubrique « vos démarches »

The screenshot shows the website interface for 'Bienvenue à Bourg'. At the top, there is contact information for the town of Bourg in Haute-Marne, including the address (3 rue de l'église - 52200 Bourg), phone number (03 25 88 01 23), and email (mairie.bourg@wanadoo.fr). A navigation menu includes 'ACCUEIL', 'A PROPOS', 'ACTUALITES', 'LA MUNICIPALITE', 'GRAND LANGRES LIENS ET INFOS', 'PHOTOS/DIAPORAMA', and 'CONTACTEZ NOUS'. Below the menu, there are buttons for 'Intéressé par une parcelle?', 'paiement en ligne', 'le camp américain', 'vos démarches', and 'Journal de Bourg N°31'. The main content area is divided into two columns: 'CONSULTER MES DEMANDES' and 'EFFECTUER UNE NOUVELLE DEMANDE'. The 'CONSULTER MES DEMANDES' section prompts users to identify themselves on the internet contact platform and offers a '1 - Précisez nous votre profil :' step with icons for Particulier, Association, Entreprise, and Collectivité. The 'EFFECTUER UNE NOUVELLE DEMANDE' section prompts users to indicate their requester type and offers a '2 - Renseignez vos identifiants :' step with input fields for 'Adresse mail' and 'Mot de passe', along with a 'Mot de passe oublié ?' link and a 'Se connecter' button. A final 'Effectuer ma demande' button is located at the bottom right.



## LE YOGA, CONNAISSEZ-VOUS ?

LE YOGA, CONNAISSEZ-VOUS ?



Le yoga peut désormais se pratiquer à Bourg depuis le 14 septembre les mercredis et jeudis de 18h30 à 19h30, par l'intermédiaire de l'association Familles Rurales qui propose d'autres activités régulières ou ponctuelles aux alentours.

Les séances sont animées par Nicole Georges, une voisine puisqu'elle réside à Brennes. Après avoir pratiqué et constaté les bienfaits que cela lui procurait, son propre professeur ayant cessé son activité, elle a décidé de se former elle-même à l'Institut Français de Yoga, afin de pouvoir faire bénéficier d'autres personnes de ce type d'activité.

Avant la séance, prévoyez de laisser vos soucis et votre mental de côté pour écouter votre corps qui a son propre langage trop souvent délaissé. A la sortie, profitez de la détente et passez une soirée zen ! Le terme yoga vient du *sanskrit*, la langue sacrée des hindous. Il signifie relation et union, unification du corps, de l'esprit et de l'âme. Certains hindous observèrent la nature et développèrent ainsi des postures du corps, des mouvements permettant à l'homme d'établir cet équilibre. Le yoga était pratiqué en Inde il y a plus de 4000 ans. L'intérêt en occident remonte au début du XIXème siècle, il y est désormais bien ancré.

L'art du yoga est le plus ancien système global qui nous a été transmis pour la relaxation, « l'énergétisation » de l'être entier. Il s'agit dans un premier temps de dissoudre stress, tensions qui nous submergent trop souvent et nous font perdre l'équilibre au quotidien.

Le yoga comporte trois éléments principaux : les *asanas* (postures du corps), le *pranayama* (contrôle de la respiration) et la relaxation profonde. Il existe différents types de yoga. Celui qui est enseigné ici est le *vinnyoga* encore appelé *yoga de Madras*.

Merci à Nicole de nous accompagner dans cette découverte et à la mairie de contribuer à cette activité en mettant la salle à disposition (frais réels uniquement).

**Ainsi nos campagnes pourront-elles accueillir davantage d'activités.**



Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme Nicole Georges



# Bourg au mondial : portrait

Enfant du village, fraîchement revenu des îles, **Corentin Duclos** se consacre à sa passion : le sport, en particulier le triathlon. A seulement 20 ans, il a déjà un beau palmarès à son actif.

A 6 ans, il débute le football qu'il pratiquera pendant 13 ans, dont 2 années en sports études au lycée. A temps perdu, il pratique un peu de course à pied, puis achète un vélo de route pour voir si cette discipline lui plairait. Quelques amis triathlètes lui transmettent alors leur passion. Depuis un an, Corentin est licencié au club « Langres triathlon ». Pour sa première participation dans cette discipline à l'Alpes d'Huez l'an dernier, il s'est classé 272ème sur 1200 participants.

Actuellement, Corentin s'attache à concilier sa passion pour le triathlon et ses études en Licence 3 Education motricité au STAPS de Reims. Il souhaiterait devenir professeur de sport, et tient à privilégier ses études.

Des petits jobs d'été l'aident à financer les inscriptions aux épreuves et les équipements divers pour le triathlon : tenues de vélo, combinaison de natation, de course à pied, entretien des vélos,...

Laurent, l'entraîneur de Langres Triathlon, lui fournit des plans d'entraînement adaptés à ses capacités physiques, ce qui lui permet de progresser « à distance » puisqu'il s'entraîne seul sur Reims. Il s'entraîne généralement 3 fois par semaine en course à pied, 2 à 3 fois en vélo et 3 fois en natation. En plus des séances d'entraînement, il fait également du renforcement musculaire et surveille son alimentation.

Des efforts quotidiens, qui font leurs preuves, puisqu'en 2016 Corentin est arrivé :

- 3ème** au trail de la Vingeanne à Aprey,
- 13ème** au duathlon de Saint Dizier,
- 1er** au trail de la Liez, **2ème** au duathlon de Sillery (51), ,
- 20ème** et **2ème** de sa catégorie à Xterra Belgique,
- 49ème** et **3ème** de sa catégorie à Xterra Suisse,

C'est en Belgique qu'il décroche sa qualification pour les championnats du monde Xterra à Hawaï.

Le Xterra est une épreuve de triathlon qui consiste à enchaîner dans l'ordre : 1500m de natation en eau libre, 30 à 40 km de VTT sur des terrains techniques, avec un certain dénivelé et 10 km course à pied sous forme de trail dans les bois ou sur des chemins blancs.

Ces compétitions sont internationales et donc organisées dans différentes nations. Dans chaque pays, le 1er et parfois le 2ème de chaque catégorie obtient sa qualification pour les championnats du monde de Xterra qui se déroulent en octobre à Hawaï et plus particulièrement à Maui.

Ces championnats du monde ont été une belle expérience pour Corentin en octobre dernier, vécue aux côtés de Robin, un ami qui participait également à la course.

**Le 23 octobre 2016  
à Hawaï (Ile de  
Maui)**



**X TERRA**

**WORLD CHAMPIONSHIP**







Ensemble sur la ligne de départ, stressés par les vagues de l'océan qui atteignent 2m et des conditions auxquelles ils ne sont pas habitués, ils se lancent et réussissent à passer à travers les vagues. Premier imprévu : au bout de 150m, quelqu'un lui arrache la puce qui sert à suivre chaque concurrent tout au long de l'épreuve, moment perturbant mais qu'il faut vite oublier pour rester dans la course. Il réalise une partie natation difficile mais est satisfait de son temps au vu des conditions.

Vient alors la partie vélo. Corentin double des concurrents mais se trouve gêné par des athlètes qui mettent pied à terre, ce qui l'oblige également à pousser le vélo. Robin l'encourage, ils parcourent quelques kilomètres ensemble, mais le vélo souffre à cause du terrain détrempé par la pluie qui tombe chaque jour en fin de journée. Il déraille, il chute. Rien de grave, mais un peu déçu par son parcours en VTT, il lui reste alors la course à pied, son point fort.

10 km en tout, 5 km en montant, 5 en descendant, une belle côte à la fin et une arrivée dans le sable. Au bout de 3km, Corentin rattrape un athlète de Dijon avec qui il fera toute la course à pied. Ils s'encouragent, marchent aux ravitaillements, boivent beaucoup à cause de la chaleur. Des crampes, deux nouvelles chutes et une arrivée main dans la main avec le sourire !



Pour une première participation, Corentin est satisfait de son classement :

**61<sup>ème</sup> sur 740 avec les pros**  
**23<sup>ème</sup> sur 642 en amateur et**  
**6<sup>ème</sup> de la catégorie 20/24 ans**

Cette performance a été rendue possible grâce aux nombreux soutiens de toute sa famille, de ses amis, des sponsors indispensables pour réunir le budget nécessaire pour se rendre à Hawaï (environ 6000€).

Pour l'année prochaine, Corentin espère faire un Xterra dans un pays comme la Grèce, le Portugal... et obtenir de nouveau une qualification aux championnats du monde à Hawaï. Mais il faudra aussi se consacrer aux études car la préparation du concours de professeur de sport (CAPEPS) prendra aussi du temps, au détriment des entraînements.



Bonne route et  
bonne chance donc pour tous  
ces beaux projets !

# 14 — Mission 18 CENTENAIRE

## IL y a 100 ans, les américains à BOURG.

Pour le centenaire de la présence des américains à Bourg et plus généralement dans le cadre des célébrations du centenaire de la guerre de **1914/1918**, la commune souhaite s'associer à ces commémorations en proposant quelques manifestations. Pour cela nous avons, en collaboration avec l'Association Bourg Patrimoine et tradition nous avons déposé un dossier de projet en préfecture pour l'obtention du label « Centenaire » dont voici ci-dessous les grandes lignes :

### 1 – Base du projet établi sur trois axes

- **La création du camp**, le 10 novembre 1917 et l'impact des activités du camp sur la vie du village et des alentours. Impressionnante infrastructure logistique (baraquements, ligne de chemin de fer et alimentation en eau). Installation du centre d'entraînement des tanks commandé par le capitaine Georges Patton...( période 1917-1918).
- **Période 1918-1923** : Camp automobile américain. Après la guerre, le camp a été le centre de regroupement du matériel et des véhicules de l'armée américaine en vue d'une reconversion : liquidation des stocks, rapatriement ou vente, démantèlement du camp, emploi de la main-d'œuvre locale.
- **Le rôle du Capitaine Georges Patton**, commandant du centre d'entraînement des chars légers n° 302 du camp de Bourg en 1918, devenu pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, général commandant de la IIIe armée américaine au cours de la libération de la France en 1944. Georges Patton fait partie intégrante de l'histoire locale. Il symbolise l'amitié séculaire entre la France et les Etats-Unis, amitié traduite par l'élévation, en 1973, d'une stèle à la Croix d'Arles en sa mémoire, à l'initiative d'un habitant du village, ami du Général, devenu maire par la suite.

### 2 – Les objectifs du projet :

Le projet a été établi à partir des objectifs suivants :

- **Cérémonie d'hommage aux soldats américains**. La commémoration de cette page d'histoire locale, voire internationale, va permettre de rendre hommage au Général Patton et à l'armée américaine pour leur engagement décisif en 1918.
- **Enjeu mémoriel** : faire connaître aux jeunes générations ces faits historiques en leur proposant d'être acteurs de ces cérémonies, afin de maintenir le devoir de mémoire (lutter contre l'oubli).
- **Enjeu pédagogique** : créer un courant intergénérationnel en associant les anciens et les jeunes aux chantiers participatifs et aux cérémonies, l'occasion d'échanges et de transmission de témoignages et de souvenirs.
- **Enjeu culturel** : promouvoir les courants culturels et artistiques nés à cette époque avec la présence américaine, si possible avec le concours d'acteurs culturels. Faire connaître les nouveaux modes de vie générés par la rencontre de deux cultures différentes.





### 3 - Les différents volets du projet :

- **Volet commémoratif : cérémonies à la stèle du Général Patton** et autres lieux restant à définir précisément **sur le site du camp**, avec la participation d'autorités civiles et militaires, en présence de la petite-fille du général Patton. Participation d'une harmonie (Hymnes nationaux, musiques française et américaine jazz)...**Reconstitution de la cérémonie d'accueil** des Américains par le maire de l'époque avec son temps fort : le discours lu en anglais par sa fille de 6 ans. **Emission d'un timbre commémoratif** issu d'un travail participatif pour son graphisme.
- **Volet culturel et pédagogique : Deux chantiers participatifs** sont prévus : la conception d'un timbre commémoratif et la réalisation de deux reproductions de chars FT17, grandeur nature. Ces chars seront exposés devant la mairie et sur le site du camp d'entraînement de US TANKS CORPS. **Expositions** sur le thème de la présence des américains à Bourg sur plusieurs sites du village, notamment dans le seul vestige en état de cette époque, un baraquement US : Panneaux explicatifs, présentation d'objets trouvés sur place, maquettes, mannequins, armement, photographies, documents, publications diverses, témoignages.
- **La visite des expositions sera réservée aux scolaires le vendredi.**
- **Volet festif** : défilé, vin d'honneur, objets souvenirs, pavoisement et décorations américaines dans le village par les habitants. Vente du timbre.
- **Reste à finaliser** : intervention de Mme Helen PATTON, visites, conférences et dédicaces d'ouvrages.

D'autres associations nous accompagneront pour cet événement : les Associations patriotiques, US TANK CORPS haute Marne, Le Souvenir français, l'AREH ( Association de Recherches et d'Etudes Historiques)...

#### Ci-dessous un calendrier prévisionnel pour la bonne marche et l'aboutissement de ce projet :

- Réunion publique, publication sur le Journal de Bourg, publication sur le site internet de la commune en **décembre**
- **décembre 2016/janvier 2017** : inscriptions aux chantiers participatifs.
- **Janvier 2017** : Vote du budget au conseil municipal et lancement des chantiers participatifs.
- De **février à juillet 2017** : construction des chars.
- De **février à mars 2017** : conception du timbre.
- **Juillet 2017** : Présentation du projet à la presse locale.
- **Août 2017** : Affichage et information du public.
- **Septembre 2017** : annonce par voie de presse et radio locale.

Nous espérons que ce projet fédérera un maximum de personnes, jeunes et moins jeunes, habitant ou pas du village.







## Il nous a quitté fin 2015

Alain Mathey est décédé à l'hôpital de Langres le vendredi 11 décembre 2015 dans sa 67<sup>ème</sup> année. Né à Culmont le 13 mars 1949, il était le 2<sup>ème</sup> enfant de Gilbert Mathey, employé SNCF, décédé et de Micheline Mathey, domiciliée à Chalindrey. Scolarisé à l'école primaire puis au Cours Complémentaire de Chalindrey dont il avait gardé un excellent souvenir, il a effectué ses études secondaires au Lycée Diderot à Langres. En 1969, il a intégré le ministère de l'Équipement et du Logement en qualité d'assistant technique des travaux publics de l'État et a suivi sa formation professionnelle à Tours jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1970, cette date marquant son départ pour Trèves où il a accompli son service militaire dans les Transmissions, avec le grade de Maréchal des Logis. Il a effectué ensuite de nombreuses périodes à Toul en tant que réserviste.

Rendu à la vie civile en 1971, il travailla au bureau d'études de l'Équipement à Chaumont, puis il a obtenu un poste à Langres où il est devenu adjoint de Subdivision chargé du service ingénierie pour le compte des collectivités.

En 1974, il a épousé Elyane Jacquot à Renève. Installés à Langres, ils ont eu le bonheur d'avoir deux enfants, Sébastien et Eliette. Soucieux de leur offrir une vie proche de la nature, ils ont fait construire une maison à Bourg qu'ils emménagèrent en 1980.

Avec la décentralisation des routes, Alain a assumé le rôle de responsable du Pôle Technique de Langres sous l'égide du Conseil Général, regrettant un peu les contacts qu'il avait auparavant avec les élus. Après un congé de quelques mois pour convenance personnelle, il a pris sa retraite en mars 2009. Il a alors consacré son temps libre à la rénovation de sa maison et à l'entretien des abords aimant particulièrement s'occuper de son jardin et l'agrémenter de fleurs. D'un naturel solitaire, amoureux des espaces naturels et du patrimoine, avec son épouse, il effectuait régulièrement des randonnées, aussi bien dans le sud haut-marnais qu'en haute montagne, à la découverte des glaciers et des lacs d'altitude, affectionnant particulièrement les sites classés. Il recherchait avant tout la tranquillité en s'adonnant à ses occupations favorites : l'informatique, la lecture, les mots croisés et les jeux de société en famille.

Hospitalisé pour des examens fin octobre, puis de retour à la maison quelques temps, où il a eu le plaisir de retrouver son chat, il a dû retourner à l'hôpital vue la gravité de son état. La maladie l'a emporté en quelques semaines.



# Etat civil 2016

Nous avons le plaisir d'accueillir :

- Mr et Mme Perosa Ludovic et leurs enfants
- Mr Nicolas Ludovic et Mme Letertre Frédérique et leurs enfants
- Mr Theriot Anthony et Mme Dacyszyn Lucie
- Mme Billy Anne et les enfants
- Mr Hognon Eric et Mme Barthier Pascale



Nous avons baptisé de façon républicaine les petites :  
**Margaux et Soline Perosa**

Nous avons célébré le mariage de :

**Mr Roux Jean Marc et de Mme Frerot Cécile**

Nous avons accueilli la naissance de :

**Noam Liegé**

Sont partis pour d'autres horizons :

**Mr et Mme Robert et leurs enfants**



**A retenir :**

Mairie : - téléphone/fax - 03 25 88 01 23 - [mairie.bourg@wanadoo.fr](mailto:mairie.bourg@wanadoo.fr) permanence le lundi de 16 h30 à 18 h 00

Site internet : <https://www.mairiedebourg.fr>

Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04

Trésor Public - perception de Langres : 03 25 87 06 62

EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53

Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)

Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)

Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-Claude Gay

Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet et Philippe Massotte

Collecte des bouchons en plastique et liège : Gislaine André

Gardes particuliers : Alexandre Liégé.

Transport à la demande par **TOP TRANSPORT** Tel N° 0 800 330 130

**Notre village est desservi par :** (cette liste n'est pas exhaustive)

Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.

Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.

Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois

Prêt à porter "Odile vous habille" : 1 fois par mois.



## Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues en Mairie jusqu'au 31 Décembre 2016. Cette démarche concerne les nouveaux habitants, mais aussi les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2017.

Ces derniers sont invités à vérifier en Mairie qu'ils sont bien inscrits sur la liste électorale.

2017 est l'année de la refonte des listes électorales, chaque électeur recevra donc une nouvelle carte d'électeur début mars 2017.

Les élections présidentielles auront lieu le 23 avril 2017 et le 7 mai 2017.

Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017.

Un bureau de vote sera installé dans la commune en mairie

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Comité de rédaction :

Dominique Thiebaud - Jean Marc Roux - Philippe Massotte - Aleth Moussus - Marylène Carbillet - Laurent Goutry - Bernard Gouriet



# Reponse du jeu de l'été

Tous ces noms de rues et chemins de notre village sont écrits dans la grille.  
Saurez-vous les retrouver ?

	T	C	A	R	P	E	A	U	P	R	E	T	R	E	E	N	T	
	V	I	L	L	A	G	A	L	L	O	R	O	M	A	I	N	E	
	E	G	L	I	N	O	T	T	A	P	L	A	R	E	N	E	G	
	S	L	A	L	C	Z	X	B	H	R	C	P	E	S	E	U	L	
	D	S	A	W	E	M	R	P	I	T	H	O	J	K	M	B	I	
	Q	U	E	M	C	U	B	N	J	H	E	M	F	R	E	I	S	
	C	H	E	N	O	T	L	O	U	H	R	M	G	D	J	O	E	
	C	H	A	T	E	A	U	S	O	N	R	E	A	R	L	L	E	
	A	N	T	V	B	E	L	V	E	D	E	R	E	T	U	R	I	
	X	E	E	A	U	D	E	T	T	E	Y	E	G	R	A	O	D	
	F	L	O	U	D	C	A	I	L	L	E	T	T	E	S	S	B	

Maintenant, il ne reste plus qu'à s'y promener par une belle journée ensoleillée.  
Nous vous souhaitons un agréable été à tous.

--	--	--	--

T	C	A	R	P	E	A	U	P	R	E	T	R	E	E	N	T
V	I	L	L	A	G	A	L	L	O	R	O	M	A	I	N	E
E	G	L	I	N	O	T	T	A	P	L	A	R	E	N	E	G
S	L	A	L	C	Z	X	B	H	R	C	P	E	S	E	U	L
D	S	A	W	E	M	R	P	I	T	H	O	J	K	M	B	I
Q	U	E	M	C	U	B	N	J	H	E	M	F	R	E	I	S
C	H	E	N	O	T	L	O	U	H	R	M	G	D	J	O	E
C	H	A	T	E	A	U	S	O	N	R	E	A	R	L	L	E
A	N	T	V	B	E	L	V	E	D	E	R	E	T	U	R	I
X	E	E	A	U	D	E	T	T	E	Y	E	G	R	A	O	D
F	L	O	U	D	C	A	I	L	L	E	T	T	E	S	S	B